

## MECENAT

## Premier stade équestre valdoisien

Outre le millier de participants attendus lors des compétition de fins de semaine, le futur stade équestre des Marines devrait accueillir le premier Centre de formation aux métiers de l'équitation du département. L'opération est ouverte aux financements privés. Entretien avec Christian Libes, président du Comité départemental d'équitation 95.

## Pourquoi un stade équestre ?

**Christian Libes :** Tout d'abord parce le département ne dispose d'aucune structure, sauf en Vexin, pour organiser des compétitions départementales, régionales ou nationales. Et qu'un stade équestre correspond à un besoin réel. Créés pour la plupart dans les années 70, les sites occupés par les clubs ont été rattrapés par le développement urbain et ne disposent pas des surfaces, des infrastructures nécessaires à la réalisation de concours : 80 ou 100 hectares, parking, sanitaires, restauration. L'équitation représente une forte activité dans le Val-d'Oise. Notre Comité compte 12 500 licenciés - 100 000 en Ile-de-France - répartis sur 100 clubs. Et si nous sommes les premiers en Ile-de-France sur le plan du développement des circuits de randonnées, 1200 km de chemins naturels, nos compétitions du dimanche sont souvent marquées par des heurts avec les riverains qui se plaignent des nuisances sonores, de l'occupation de la chaussée par les vans et les camions.

## Comment comptez-vous rentabiliser le stade ?

**C.L. :** Les seules compétitions et manifestations ne sont pas suffisantes. Notre projet comprend la création d'un Centre de formation professionnelle aux métiers de l'équitation, dont le développement est prometteur : les établissements n'auront plus à chercher à l'extérieur, des stagiaires dont ils ne connaissent pas la pré-



paration ; les jeunes Valdoisiens auront accès à une nouvelle voie de formation, à proximité de chez eux et de leurs futurs employeurs potentiels. Notre infrastructure servira également de lieu relais pour les touristes du département.

## Quels sont les financements dont vous disposez ?

**C.L. :** Nous avons soumis le projet à toutes les communes du département et avons reçu 17 propositions d'implantation. L'étude que nous avons commandée aux services d'ingénierie des Haras nationaux a classé les trois meilleures ; nous avons opté pour le site des Marines. La propriétaire du château des Marines participera au projet en mettant son parc forestier à notre disposition pour certaines disciplines de concours. Grâce à son adhésion, les 100 hectares initiaux dont nous avons besoin ont été ramenés à 15. Le stade verra le jour sur un terrain en face du château. Sa construction sera "prévisionnellement" financée par le Fonds éperon (Ministère de l'agriculture) et le Centre national pour le développement du sport (Ministère des sports). La Région et le Département devraient aussi s'engager financièrement, ainsi que la Société hippique française. Nous sommes intéressés par toutes les propositions.

## Contact :

**Comité départemental d'équitation du Val d'Oise**  
CDEVO 95  
Tél. : 01 39 59 74 02  
cdevo95@aol.com  
www.equitation95.com

## EN BREF

## Musée recherche entreprises mécènes



Le Musée des Tramways à Vapeur et des chemins de fer Secondaires français est situé près de la gare SNCF de Valmondois à Butry-sur-Oise (Val-d'Oise). Créée en 1976, l'association qui l'anime a patiemment rassemblé et remis en état une importante collection qui a débuté par le sauvetage de deux épaves de locomotives des anciens Tramways de la Sarthe.

Aujourd'hui, la collection est la plus importante de France sur le thème des chemins de fer dit de proximité. 30 véhicules de la collection sont classés monuments historiques.

L'association est entièrement gérée et animée par des bénévoles. Les travaux de restauration sont réalisés soit par l'association soit commandés à des artisans ou sociétés.

Pour développer son activité, l'association fait appel au mécénat des entreprises. La réduction d'impôt sur les sociétés est de 60 % du don dans la limite de 0,5 % du chiffre d'affaires hors taxes. Les dons peuvent être faits en numéraire, en compétences par la mise à disposition de personnel, de technique ou de savoir-faire ou en nature par le don d'un bien, la fourniture de marchandises ou l'exécution de prestations...

Les entreprises intéressées se verront proposer une convention de mécénat.

## Contact :

**MTVS**  
mairie de Butry  
95430 Butry-sur-Oise  
Tél. : 01 34 73 04 40  
E-Mail : mtvs@voila.fr  
www.trains-fr.org/mtvs